

Québec, le 4 avril 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 mars dernier, le député de Nicolet-Bécancour déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant le rétablissement, au Centre Christ-Roi de Nicolet, des cliniques externes d'orthopédie, d'ORL, de plastie, de chirurgie générale et endoscopie, de cardiologie et de gynécologie.

Je conviens que le rôle du ministère de la Santé et des Services sociaux est de s'assurer que chaque citoyen du Québec ait accès à des services de santé adéquats et sécuritaires. À cet égard, vous pouvez être assuré de notre intérêt à bien desservir la population de votre territoire. D'ailleurs, on note qu'actuellement 89,5 % des personnes du territoire ont déjà accès à un médecin de famille.


La responsabilité de l'organisation des services au sein de la région est confiée au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Pour cause, celui-ci a amorcé un repositionnement des services visant à améliorer les services de santé de base, dont l'accès aux médecins de famille, le maintien des services d'urgences mineures, des services professionnels et le rehaussement de services de pharmacologie.

... 2

D'ailleurs, l'établissement entend déployer prochainement une démarche de concertation impliquant plusieurs partenaires intersectoriels pour consolider les services de santé primaires existants et explorer les différentes pistes de bonification possibles au bénéfice de la population. Je suis persuadé que ce forum permettra des échanges fructueux pour soutenir l'offre locale de services de santé.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-01138-06